

Lettre aux Amis du 22 janvier 2023

Lundi 16 janvier 2023

Je voudrais signaler un article paru dans l'Orient-Le Jour du 14 janvier 2023 de Michael Young intitulé : « Le Liban, Sicile du Moyen-Orient ? ».

« Les parallèles entre le Liban et la Sicile, dit l'auteur, sont nombreux et peuvent expliquer pourquoi le système judiciaire a lutté pour imposer la loi à des sociétés qui, à bien des égards, ont été construites sur des fondations qui s'opposent à l'État. Ces deux territoires ont été conquis au cours des siècles par de multiples puissances, de sorte qu'ils ont absorbé des héritages politiques contradictoires, voire conflictuels. En Sicile et au Liban, les liens sociaux traditionnels ont eu tendance à remplacer la médiation des institutions de l'État moderne, tandis que la religion a été à la fois un instrument de résistance au libéralisme et un moteur occasionnel de réforme ».

« La mafia et la classe politique qui domine le Liban depuis la fin de la guerre civile ont connu une trajectoire similaire : toutes deux ont exploité les grandes périodes de transition de l'histoire de leur pays pour, de manière schizophrénique, ancrer leurs réseaux criminels dans les mécanismes de la gouvernance légitime ».

« Ce que la Sicile a montré, et que le Liban allait reproduire et perfectionner, c'est qu'au cœur des systèmes criminels réussis se trouve un pacte entre ceux qui gouvernent et ceux qui commettent des crimes, de sorte que les criminels assument certaines responsabilités de l'État et que l'État compte sur l'aide des criminels pour ce qui est hors du champ de la légalité. Au Liban, cependant, nous nous approchons d'une république criminelle plus perfectionnée : ici, ceux qui commettent les crimes sont ceux qui occupent des postes d'autorité. Ils ont infiltré tous les organes de l'État, les institutions de sécurité et de défense nationale, le système judiciaire, les établissements d'enseignement et même les fédérations sportives ! ».

Cet article décrit le passage dangereux et même criminel du Liban - Suisse du Moyen-Orient des années 1950-1960 au Liban - Sicile du Moyen-Orient des années de la guerre 1975-1990 et de l'après-guerre !!! Malheureux Liban et malheureux Libanais !

Revenons au Liban, Terre sainte privilégiée de Dieu, et à l'Église Peuple saint de Dieu. Nous fêtons aujourd'hui la vigile de la fête de Saint Antoine le Grand, Père des moines. J'ai effectué, comme tous les ans, ma tournée aux monastères de notre diocèse. J'ai été à Midi à Houb-Tannourine, au monastère de Saint Antoine le Grand des Moines de l'Ordre Libanais Maronite. J'ai prié avec les moines puis j'ai pris le déjeuner avec eux. A 18h00, j'ai été à Kfifane, au monastère des Saints Cyprien et Justine des Moines de l'Ordre Libanais Maronites où j'ai pris part à la messe avec les moines et les novices suivie du renouvellement des vœux des moines. Puis, dans la joie, j'ai dîné avec eux et passé un temps de détente à la salle commune.

Mardi 17 janvier 2023, fête de Saint Antoine le Grand

Poursuivant ma tournée pastorale, je suis passé à Midi à Jrabta chez les moniales de l'Ordre Libanais Maronite pour la prière liturgique ; puis j'ai pris le déjeuner avec la communauté après avoir passé un temps de prière devant la tombe de Sainte Rafqa, ma patronne et ma voisine.

18h00-20h00, à la Maison-Mère des Missionnaires Libanais à Jounié, j'ai présidé la réunion de la Commission épiscopale de la Famille. Nous avons fêté ensemble Saint

Antoine, Père des moines, puis nous avons revu notre calendrier pour l'année 2023 dans le but de relancer les activités des commissions de la famille dans les diocèses de nos Églises catholiques au Liban en insistant sur la pastorale de l'écoute et de l'accompagnement ainsi que sur la formation à tous les niveaux.

Mercredi 18 janvier 2023

9h00 : Je suis à Bkerké pour la réunion mensuelle de l'assemblée des Évêques maronites présidée par Sa Béatitude le Patriarche Raï.

Après la prière, Sa Béatitude a donné la parole à notre invité M. Jean Barbara, ancien coordinateur général du renouveau charismatique au Liban et Président international du « Glaive de l'Esprit » (des Communautés du Renouveau Charismatique), membre de Charis International (organisme vaticanaux), et PDG de la Société "Barbara & Co" pour Comptabilité et Audit. Encouragé par Sa Sainteté le pape François et Son Eminence le Cardinal Kevin Farrell (Préfet du dicastère pour les Laïcs, la Famille et la Vie), M. Barbara est venu nous présenter son projet « Économat ecclésial œcuménique pour le partenariat social et le développement économique du Liban - KOINONIA ». Ce projet vise à aider l'Église au Liban, formée des Églises Catholiques, orthodoxes et protestantes, à gérer ses biens et ses propriétés pour être proche de son peuple et aider ses fidèles, dans les circonstances économiques, monétaires et sociales catastrophiques et en l'absence quasi-totale de l'État, à subvenir aux besoins de la vie quotidienne. Une longue discussion s'ensuivit, et M. Barbara a conclu en lisant un passage du testament du pape Benoît XVI, écrit en 1969 alors qu'il était prêtre et professeur de théologie en Allemagne, et qui correspond à la situation de notre Église au Liban :

« Nous aurons bientôt des prêtres réduits au rôle de travailleurs sociaux et le message de la foi réduit à une vision politique. Tout semblera perdu, mais au bon moment, précisément dans la phase la plus dramatique de la crise, l'Église renaîtra. Elle sera plus petite, plus pauvre, presque catacombique, mais aussi plus sainte. Parce que ce ne sera plus l'Église de ceux qui cherchent à plaire au monde, mais l'Église des fidèles à Dieu et à sa loi éternelle. La renaissance sera l'œuvre d'un petit reste, apparemment insignifiant mais indomptable, passé par un processus de purification. Parce que c'est ainsi que Dieu agit. Contre le mal, un petit troupeau résiste ».

Nous avons ensuite écouté sa Béatitude nous présenter un rapport sur sa visite en Grande Bretagne. Puis nous avons longuement discuté de la situation du Liban face au blocage politique et à l'effondrement de l'État.

Le communiqué final exprime le ton dur et ferme que nous avons adopté :

« 1- Les Pères ont écouté Sa Béatitude présenter son rapport sur sa visite officielle et pastorale à la capitale britannique. Ils ont exprimé leur satisfaction quant aux résultats de cette visite, notamment en ce qui concerne la place qu'occupe le Liban dans les agendas des responsables politiques et religieux britanniques malgré les conditions difficiles qu'il endure et la crise multiple qu'il subit.

2 – Les Pères condamnent fermement les entraves à l'enquête sur l'explosion au port de Beyrouth et les arrestations arbitraires vindicatives des proches des victimes. Ils appellent de nouveau les responsables politiques, notamment après l'arrivée de magistrats européens et français, (une délégation judiciaire européenne et française est arrivée à Beyrouth la semaine dernière pour enquêter sur la corruption monétaire et le blanchiment d'argent et sur la mort de deux citoyens français tués par les

explosions au port), à ne pas intervenir au niveau du pouvoir judiciaire qui devra poursuivre son travail afin de faire la vérité sur les tenants et les aboutissants de ce crime, de juger les coupables et de libérer les innocents. Ils renouvellent leur volonté de se tenir aux côtés de leurs filles et fils qui crient leur douleur dans la rue pour que justice soit faite.

3 – Les Pères font part de leurs craintes quant au report indéterminé de la présidentielle qui n’apporte aux Libanais que plus de souffrances. Ils exhortent les membres du Parlement à prendre leurs responsabilités au niveau de l’élection du président de la République pour accélérer l’accomplissement de cette échéance constitutionnelle et parer à un effondrement total de l’Etat.

4 – La persistance volontaire dans la vacance présidentielle crée une crise constitutionnelle au niveau du gouvernement démissionnaire et chargé d’expédier les affaires courantes. Selon la loi et l’entente nationale, le Premier ministre n’a pas le droit de convier à un Conseil des ministres sans l’approbation des membres du Cabinet. Il n’a pas non plus le droit d’émettre des décrets sans la signature de tous les ministres, selon l’article 62 de la Constitution. Il est de son devoir de revenir aux lois constitutionnelles pour fixer la limite juridique de « gérer les affaires courantes », « les affaires importantes » et « les affaires urgentes ».

5 - Les Pères mettent en garde contre un plan en préparation qui vise à instaurer une vacance au sein des postes prévus, au sein de l’administration, pour des maronites en particulier et des chrétiens en général. Cela dénote une intention cachée qui vise à changer l’identité du Liban fondée sur la liberté et la sauvegarde de la dignité des citoyens et à anéantir l’Etat libanais afin de s’en emparer. C’est un plan auquel les Libanaises et les Libanais s’opposeront de toutes leurs forces.

6 – Les Pères craignent l’aggravation de la situation économique, monétaire et sociale qui dépasse les limites du supportable et devient irréversible. Ils appellent les responsables à se consacrer en priorité à la question sociale. Ils s’adressent en même temps aux consciences des responsables libanais et des amis du Liban en leur demandant de mettre fin aux catastrophes qu’il connaît avant que la colère des citoyens ne se transforme en un soulèvement populaire qui ne connaîtra sa fin que quand les responsables s’arrêteront de sacrifier le pays à l’autel de leurs égoïsmes et des intérêts intérieurs et étrangers. (...) ».

Jeudi 19 janvier 2023

11h00 : les députés sont réunis pour la onzième séance parlementaire en vue de l’élection du président de la République. La séance a été comme ses précédentes. Toujours pas de président !

Sur les 111 députés présents, on a noté 37 bulletins blancs, 34 pour Michel Mouawad, 14 bulletins pour le « Nouveau Liban », 15 bulletins annulés, et d’autres éparpillés. Après le premier tour, des députés ont quitté la salle provoquant un défaut de quorum. Le président du Parlement Nabih Berry a levé la séance sans annoncer une date pour la prochaine séance. Mais une initiative annoncée par deux députés de la contestation - Melhem Khalaf et Najate Aoun Saliba - a surpris tout le monde. Ils ont décidé de camper au Parlement jusqu’à l’élection d’un président. Ils ont été rejoints plus tard par d’autres collègues : Halimé Kaakour, Paula Yacoubian, Cynthia Zarazir, Firas Hamdane, Elias Jaradi, Waddah Sadeq, Elias Hankash, Michel Doueihy, Sami Gemayel. Le président

Berry ayant décidé de fermer les portes du Parlement et d'éteindre les générateurs, son vice-président M. Elias Abou Saab a obtenu de laisser les portes ouvertes. Ces députés passeront leur nuit au noir.

Première conséquence : le dollar américain a dépassé, sur le marché parallèle des changes, le seuil fatidique des **50.000 LL !!!** Il y a de quoi s'inquiéter sérieusement !

En octobre 2019, un billet de 50.000 livres libanaises équivalait à 33,33 dollars ! La livre libanaise a perdu 97% de sa valeur !

17h00 : Je suis à Tripoli, en l'église de l'Annonciation des Grecs Melkites Catholiques, pour être aux côtés de mes confrères les évêques et métropolitains du Nord-Liban et prendre part à la prière œcuménique que nous organisons tous les ans et à laquelle nous invitons nos fidèles de toutes les Églises. Nous avons prié et chanté ensemble notre soif d'unité en suppliant le Seigneur - Dieu Père, Fils et Esprit - de nous accorder la paix et le courage de témoigner notre foi et de persévérer dans notre espérance.

Vendredi 20 janvier 2022

Avec la hausse du dollar, le ministère de l'Énergie a publié ce matin les prix des carburants à la hausse : le bidon (20 litres) d'essence 95 octanes est à 894.000 LL, alors qu'il était le 5 janvier à 713.000 LL. Le bidon de mazout est 943.000 LL, alors qu'il était le 5 janvier à 792.000 LL. La bonbonne de gaz est à 572.000 LL, alors qu'elle était le 5 janvier à 451.000 LL.

Au Parlement, seuls les deux députés Khalaf et Saliba Aoun ont passé la nuit, alors que les autres, avec d'autres collègues, sont revenus les rejoindre le matin.

Mais l'horizon politique reste bloqué, car les différents blocs parlementaires n'ont pas apprécié cette manière de protester et le président du Parlement ne convoque pas de nouvelles séances « tant qu'il n'y aura pas de candidat de consensus » !

Dimanche 22 janvier 2022

A Bkerké, Sa Béatitudo le patriarche Raï a présidé l'eucharistie en présence des membres du « Mouvement Apostolique Marial » à l'occasion du 50^{ème} anniversaire de sa fondation, de la « Fédération des Comités des parents d'élèves dans les Écoles Catholiques » et des parents des victimes de l'explosion du port de Beyrouth du 4 août 2020. Dans son homélie, *Sa Béatitudo est parti de l'évangile du jour pour méditer sur l'entretien de Jésus avec Nicodème (Jean 3, 1-16) et sa parole : « A moins de naître d'en haut, nul ne peut entrer dans le Royaume de Dieu ».* Puis il a commenté les deux événements qui auront lieu ce soir à Bkerké : *l'ouverture du congrès de la semaine de la Bible et de la Parole de Dieu au Liban et la clôture de la semaine de prière pour l'unité des Chrétiens.* Puis il a enchaîné sur la situation politique disant :

« La lumière de la Parole de Dieu est un besoin urgent pour les responsables chez nous au Liban et pour notre peuple. Si les députés pouvaient se laisser éclairer par la Parole de Dieu ils se seraient libérés de leurs égoïsmes et de leurs intérêts personnels afin de se tenir devant leurs consciences et devant leur peuple appauvri et humilié et de tout faire pour élire un président de la République ». « Vous, députés et ministres de la nation, vous êtes le signe de l'ignominie qui touche le Liban après avoir été privé de son droit de vote aux Nations Unies par défaut de paiement de sa contribution. N'avez-vous pas honte face à cet organisme international qui a tout fait pour défendre le Liban et ses droits ? ».

Quant à moi, j'ai été à Annaya, pour prendre part aux célébrations du 30^{ème} anniversaire du miracle survenu à madame Nouhad Chami par l'intercession de Saint Charbel (le 22 janvier 1993).

A 10h00, et au terme d'une procession de prières avec le Saint Sacrement depuis l'ermitage de Saint Charbel jusqu'au monastère de Saint Maroun, j'ai concélébré l'eucharistie avec mon confrère Mgr Michel Aoun, Évêque de Jbayl-Byblos, en présence de milliers de fidèles venus de tout le Liban, et même de l'étranger, pour confier leurs intentions à Dieu, Père de Miséricorde, par l'intercession de la Très Sainte Vierge Marie et Saint Charbel.

Il ne nous reste que la prière et la conversion des cœurs pour nous engager sur la voie de la purification de nos cœurs et de la réconciliation. Le Christ Jésus, seul maître de l'univers et de l'Histoire, demeure notre seule Espérance.

+ Père Mounir Khairallah, Évêque de Batroun